

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LE

Nationaliste **Canadien**

Vol. XI. CapRouge, Q., AVRIL 1879. No. 124

Rédacteur : M. l'Abbé PROVANCHER.

L'AGRICULTURE

L'ETAT OU EN EST L'ART EN CETTE PROVINCE

LES MOYENS DE LA FAIRE PROGRESSER

O fortunatos nimium, sua si bona norint
Agricolos!—*Virgile. Georgiques, liv. II.*

O heureux Agriculteurs, s'ils connaissent
tous les avantages de leur position!

L'homme, le plus bel ouvrage sorti des mains de la toute-puissance incréée, avait été constitué roi de ce monde, c'est-à-dire jouissant d'un domaine absolu sur tous les êtres de la nature, et n'étant dominé par aucun d'eux.

Mais égaré par son orgueil, l'homme dévia de la justice et du devoir, il se révolta contre son seul maître, et scella par sa désobéissance la perte de sa royauté.

Assujéti auparavant à nulle créature; il les vit toutes à la fois se soulever contre lui pour le dominer, et la nature entière se déclara son ennemie.

Frappé par la main toute-puissante qui l'avait tiré du néant, mis à la porte de cet Eden où il avait été placé, et où toutes les délices se réunissaient pour le rendre heureux, condamné au travail et à toutes sortes de misères, il se

rappelle encore, dans son exil, le bonheur de ses premiers jours, et fait de continuels efforts pour le resaisir. Et, comme entre toutes les prérogatives dont il a été dépouillé, celle de son indépendance lui a été la plus sensible, c'est contre cet assujétissement de la part de tout ce qui l'environne, qu'il lutte aussi sans cesse avec le plus d'efforts.

Qu'est-ce que cette liberté que toutes les nations ont si fort estimée, jusqu'au point souvent de préférer l'anéantissement comme peuple à sa soustraction ? Si non, un affranchissement partiel des mille sujétions qui nous dominent.

Qu'est-ce que cette indépendance que tout individu convoite et pour laquelle il travaille sans relâche ? Si non, une réacquisition partielle du domaine perdu par notre premier père.

Voyez chaque nation, chaque tribu, chaque individu dans le trouble, les soucis, le mouvement ; pourquoi s'agitent-ils ? Dans quel but se tourmentent-ils ? Interrogez-les ; les uns et les autres vous feront tous la même réponse : " C'est pour la liberté, pour l'indépendance."

L'homme le plus heureux sur la terre est donc celui qui jouit le plus de liberté, qui possède la plus grande somme d'indépendance, qui s'est affranchi d'un plus grand nombre des liens qui captivaient ses désirs. Tous le proclament, et la plus saine philosophie n'est en aucune façon opposée à ce principe.

Entendez les moralistes chrétiens nous dire que la plus grande somme de bonheur sur la terre, se trouve dans celui qui, par un généreux et sublime effort, a renoncé à sa propre volonté, pour se soumettre à un code de règles connu d'avance, ou à la direction, dans toutes ses actions, d'un supérieur qu'il s'est librement donné. Aussi les livres sacrés proclament-ils que ce juste verrait le monde s'ébranler jusque dans ses fondements, qu'il n'en serait point troublé ! Pourquoi ? Parce qu'il n'a plus de volonté propre.

Un jour, un grand génie des temps anciens fût rencontré dans les rues d'une ville avec une chandelle allumée en plein jour. Interrogé sur une conduite si étrange, il répondit qu'il cherchait un homme. Eh ! qu'entendait-il

donc par cette homme qu'il ne pouvait trouver ? Il voulait un homme qui, comme lui, s'était affranchi, le plus possible, des liens qui gênaient sa liberté. Diogène, car c'est de lui qu'il s'agit ici, roulant un tonneau devant lui, pour s'assurer un gîte contre les intempéries de l'air, et portant une écuelle à la main, pour étancher sa soif au premier ruisseau venu, vit une fois, un jeune homme prendre de l'eau dans le creux de sa main pour se désaltérer. " En voici un plus sage que moi, s'écria-t-il ; je veux à son exemple, me débarrasser encore d'une autre sujétion." Puis il jeta son écuelle au loin.

Le philosophe grec oubliait sans doute, que dans notre condition actuelle, l'indépendance absolue est impossible ; qu'en paraissant se défaire de liens d'un côté, il s'en créait par cela même d'un autre ; que le dénuement auquel il s'astreignait, l'assujétissait à de nombreux besoins que la seule conservation de la vie nous rend nécessaires ; mais il n'en avait pas moins trouvé, par les seules lumières de la raison, le principe, le fondement, la base de la véritable liberté.

Pour nous, plus éclairés que Diogène, et plus sages aussi, pour avoir pu puiser aux sources de la véritable sagesse, modifiant un peu le principe qui constituait sa règle de vie, nous dirons que : assujétis dans notre condition actuelle à une foule de devoirs et de nécessités, l'homme le plus heureux est celui qui a le plus petit nombre de devoirs à remplir, et la moindre somme de nécessités pour le gêner dans ses allures. Or, parmi tous les états de la société civile actuelle, nous n'hésitons pas à proclamer que l'homme des champs, le cultivateur qui vit de son travail, est celui qui possède, avant tous les autres, ces deux conditions.

Oui, le cultivateur est partout le citoyen le plus indépendant. Seul il tire du sol de quoi fournir à ses besoins et à ses nécessités ; seul il peut, pour ainsi dire, se passer du secours d'autrui, tandis que nul autre ne peut se passer de lui. Les savants, avec toute leur science, les chefs des peuples, avec toute leur autorité, les Crésus, avec leurs monceaux d'or, périraient tous misérablement sans le secours du cultivateur. Renfermé dans sa métairie, il peut, jusqu'à un certain point, se constituer lui-même son maître,

son seigneur et son roi. Contrairement à toutes les autres conditions, plus il se prive du commerce de ses semblables, et plus la vie lui devient douce et facile. Plus que tout autre, il peut se passer du notaire, de l'avocat, du médecin ; pour ses propres besoins, il trouve dans sa famille même son mécanicien, son industriel, son tisserand, son tailleur. Et que deviendraient sans lui l'avocat avec ses dossiers, le notaire avec ses minutes, le médecin avec ses pillules ? Tous convergent vers lui, s'adressent à lui, se reposent sur lui pour en obtenir qui son pain, qui sa viande et son beurre, qui ses vêtements et les aliments nécessaires à ses animaux de service. Confiné dans son domaine, sans même avoir imité la prévoyance du serviteur du roi ancien, il est le Joseph qui fournit les provisions, non seulement à tous les habitants de l'Égypte, mais encore à ceux des pays même les plus éloignés. Il voit tout le monde accourir à lui, pour lui offrir les mille produits de leur industrie en échange des productions de ses champs.

Et quelle protection n'a pas l'agriculteur contre l'adversité, contre cette multitude d'accidents inséparables de notre faible et périssable humanité ! Tandisque dans toutes les autres conditions, le travail de chaque jour semble être l'unique canal qui pourvoit aux besoins, et dont le cours se trouve interrompu du moment que les bras s'arrêtent, le cultivateur a dans son fonds une ressource toujours efficace contre les revers. Une récolte vient-elle à manquer ? Sa propriété lui offre un crédit pour résister à cet accident. Une blessure, une maladie viennent-elles le confiner dans sa demeure, le forcer à l'inaction durant des semaines et des mois ? Ses champs n'en continuent pas moins à pousser, la laine de ses brebis à se refaire pour ses habits, ses troupeaux à lui livrer leur lait et à prendre de la graisse pour sa nourriture. Son fonds est tout à la fois pour lui, sa banque d'épargne et de prévoyance, son assurance contre les accidents, et sa caution toujours prête pour lui obtenir les crédits nécessaires.

Sans doute, qu'au point de vue où en est la civilisation aujourd'hui, et relativement au degré de prospérité où l'on veut amener un état, les différentes positions sociales ne

sont pas moins nécessaires les unes que les autres, et que toutes doivent se prêter un mutuel secours, s'harmoniser ensemble pour tendre au but commun ; mais il n'en est pas moins vrai que l'agriculture est le pivot sur lequel doivent s'appuyer tous les rouages qui peuvent contribuer au bien-être général ; que sans elle la prospérité dans un état ne peut-être qu'éphémère, ou du moins fort inconstante, parce qu'elle manque de base solide ; et que c'est par conséquent vers elle, que doivent tout d'abord se tourner les regards de l'autorité, si elle veut s'assurer une marche constante et sûre dans la voie du progrès, si elle veut parvenir à l'état de prospérité auquel elle vise.

Mais, si l'agriculteur est ce citoyen nécessaire, indispensable, vers lequel doivent se tourner tous les regards, comment se fait-il donc qu'il soit généralement si peu considéré, qu'on le relègue, pour ainsi dire, dans les derniers rangs de la société ?

Peu considéré ? par des esprits aveugles ou faux, peut-être ; mais non par les patriotes sincères, par les esprits éclairés, par les intelligences supérieures. Je ne nie pas que très-souvent le cultivateur occupe les derniers rangs dans les préséances ; mais cette infériorité apparente n'a rien d'outrageant pour lui, rien qui le blesse ; par ce que, peu habitué d'ordinaire à figurer dans la société, il préfère l'obscurité à la mise en scène ; son ambition ne le porte pas à désirer un rang que la culture de son esprit lui interdit en quelque sorte. Il sait que les dons de la Providence ont été diversement distribués aux hommes, et il est satisfait du lot qui lui est échu en partage. La vigueur de ses muscles, son adresse dans les différentes manipulations du sol, ne sont pas moins utiles que la science du savant qui pénètre les secrets de la nature, que le génie des inventeurs qui trouvent tous les jours de nouveaux moyens d'utiliser la matière. Humble dans ses goûts comme dans ses aspirations, il ne recherche nulle part les premières places, et voit, sans dépit, briller à côté de lui, des talents dans certaines carrières, qui feraient la plus triste figure s'ils entreprenaient de venir lutter dans la sienne.

Pour le dire en un mot, c'est la culture de l'intelligence,

c'est l'éducation qui lui manque, qui retient le cultivateur dans cette infériorité apparente. Aussi, montrez-moi un cultivateur instruit, et je le proclame de suite le premier citoyen de son pays; car si sa culture intellectuelle peut le rendre l'égal des chefs dans les autres carrières, il peut réclamer des avantages de premier ordre qui n'appartiennent qu'à la sienne propre. N'est-ce pas lui, en effet, qui tient au sol qu'il habite par les plus profondes racines? N'est-ce pas lui qui forme ce peuple qui, avant tous, constitue l'Etat? Quelle autre condition dans la société peut afficher comme lui autant d'indépendance? Au médecin il peut dire: pour les provisions que mes bras savent tirer du sol, ne puis-je pas vous forcer à vous acquitter à mon égard d'offices aussi vils que répugnants? n'est-ce pas à ces services que tient votre existence? Ne constitue-t-il pas l'avocat, le notaire, ses véritables serviteurs pour se faire rendre justice, pour reconnaître ses droits, assurer par des actes en bonne forme l'avenir de sa famille? Le mécanicien, l'industriel, ne reçoivent-ils pas ses ordres pour confectionner ses instruments, ses outils, ses habits, comme il le veut et de la manière qu'il prescrit? Et ne peut-il pas, sans compromettre son avenir, se passer rigoureusement de leurs services, en substituant son adresse à leur habileté, en confectionnant lui-même les outils qui lui sont nécessaires?

Mais non-seulement l'agriculteur est le plus indépendant dans la société, c'est encore celui qui jouit de la plus grande somme de paix et de tranquillité, et qui, par conséquent, peut se dire le plus heureux.

L'idéal du plus parfait bonheur dans le monde, est de s'assurer, avec un confort convenable, des jours de repos, de paix, de tranquillité, exempts de ces mille soucis et inquiétudes qui accablent l'homme d'affaires, en autant plus grand nombre que ses affaires sont plus nombreuses et plus importantes, que son attention se porte sur un plus grand nombre de points. Or, parmi tous ceux qui s'agitent pour assurer leur avenir, il n'en est point dont les soucis soient moins nombreux, dont les inquiétudes soient plus légères, dont l'attention soit moins partagée, que l'homme des champs, que le cultivateur du sol. Vivant de lui-même

retiré sur sa ferme, son commerce avec ses semblables est des plus restreints; faisant peu d'affaires, il est exempt des mille tracasseries qu'elles amènent nécessairement; s'occupant peu de ce qui se passe au dehors, les soucis, les inquiétudes pour l'avenir, qui pour tous les autres reposent sur la bonne ou mauvaise volonté des hommes, se bornent pour lui, uniquement pour ainsi dire, à ses divers travaux et aux soins qu'il doit à sa famille. Les grands événements mêmes qui font leur marque dans la vie des nations, et qui préoccupent si fortement ceux qui suivent assidûment les évolutions de l'histoire, ou qui jouent un certain rôle dans la politique, ne l'émeuvent que faiblement; car souvent ces événements ne parviennent à sa connaissance, que lorsqu'ils sont déjà modifiés par les accidents qui les ont accompagnés.

Son travail est rude, il est vrai, ses labeurs sont pour ainsi dire continuels; mais ces travaux sont de ceux que l'on supporte le plus allègrement, qui portent avec eux un certain charme qu'ont reconnu tous ceux qui s'y sont livrés.

Il lui faut, sans doute, dépenser une grande somme de force musculaire; ne tenir à peu près aucun compte des accidents de température, quand il s'agit de ses travaux; s'exposer également aux chaleurs excessives, de même qu'aux froids les plus piquants; se laisser parfois pénétrer par la pluie ou aveugler par la neige; soutenir quelquefois de son bras le courage de ses bêtes succombant sous l'excès du fardeau, etc.; mais le grand air au milieu duquel il vit, la nourriture substantielle dont il use, l'exercice continu auquel il se livre, donnent à tous ses membres une surabondance de vie, pour ainsi dire, si bien que le travail continu, un déploiement habituel d'efforts, loin de lui être pénibles, lui deviennent presque un besoin, une condition de bien être, et qu'il éprouve un véritable malaise dès qu'il en est privé.

Voyez-le, au temps de la moisson, péniblement courbé sur sa faux ou penché sur ses javelles, au soleil le plus ardent; ce n'est plus en perlant que la sueur se montre sur son front, elle ruisselle de toutes parts, et pénètre même ses habits; tous ses traits sont tuméfiés, injectés par un sang

qu'on dirait lui bouillonner dans les veines; on croirait à le voir qu'il touche à l'épuisement, et que pour le moins il va abréger sa journée; et c'est précisément alors qu'il empiète sur la nuit pour prolonger ce travail excessif. Cependant entendez-le faire éclater son contentement. C'est lorsque déjà les étoiles brillent au firmament, que, monté sur sa charge de gerbes, il s'en revient au logis en faisant retentir les échos d'alentour de ses chants joyeux. Il a travaillé avec ardeur, il s'est épuisé de lassitude, il a accompli courageusement sa tâche; la joie déborde de son cœur!

Dieu, sans doute, a imposé le travail à l'homme comme une pénitence. Mais comme il a attaché à la satisfaction, de tous nos besoins un plaisir nécessaire, il a de même, dans sa bonté infinie, attaché aux travaux du corps un sentiment de satisfaction qui semble destiné à faire oublier tout ce qu'ils ont de pénible.

Ne vous est-il jamais arrivé de mettre, pour quelques instants, la main aux travaux des champs? de prendre, par exemple, une fourche ou un rateau pour ramasser le foin épars dans un pré ou réunir des épis en gerbes? Et bien, dites, si après votre tâche accomplie, lorsque vous sentiez la sueur ruisselant sur votre front, vos muscles comme distendus par les efforts inaccoutumés auxquels vous les aviez soumis, et tous vos membres saisis par la fatigue, dites, si alors vous n'avez pas éprouvé un véritable sentiment de satisfaction? si vous ne vous êtes pas, pour ainsi dire, senti plus homme qu'auparavant? si un mouvement d'orgueil ne vous a pas donné l'idée d'une certaine supériorité sur un grand nombre d'autres que vous jugiez incapables d'en faire autant?

Oui! les travaux des champs ont un certain charme inhérent que ne possède le travail d'aucune autre occupation. Quel labour ardu et pénible que celui de l'homme de loi, obligé de fouiller dans de nombreux documents, de chercher longtemps dans des auteurs des textes dont peut-être il n'aura jamais plus à se servir plus tard; de s'identifier en quelque sorte avec le mécontentement, d'épouser les

chicanes et les rancunes d'individus et de parties à lui complètement étrangers ; de déployer continuellement tout son zèle et ses efforts pour assurer le succès de litiges auxquels ils ne s'intéressent que pour les quelques écus qu'ils amèneront dans son escarcelle ! Et le médecin qui se dépouille de toute sensibilité naturelle pour torturer, par ses opérations et ses drogues, des êtres déjà souffrants et des plus propres à exciter les sympathies et la compassion ! Quelle responsabilité aussi dans les actes des uns et des autres ! L'incapacité, l'incurie, la négligence, le défaut d'études, peuvent, dans le premier compromettre, à chaque instant, l'avenir du client et celui de sa famille ; et dans le second, faire perdre la vie même au patient. En est-il ainsi avec l'agriculteur ? Il ne travaille, en quelque façon, que pour lui-même ; sa responsabilité ne dépasse pas le cercle de sa famille, qui, par chacun de ses membres, la partage avec lui. La pierre qu'il enlève aujourd'hui de son champ, la souche qu'il fait disparaître, il ne les verra plus l'année prochaine ; les sillons qu'il trace de sa charrue, ne seront plus détournés par l'obstacle, et l'aire sur laquelle il répand ses semences, se sera agrandie d'autant.

Ajoutons que son travail est un travail qui requiert continuellement l'exercice de son jugement, qui demande à chaque point d'être confirmé par le raisonnement. Ce n'est plus ici cet homme machine qui, dans une manufacture, doit faire mouvoir, en véritable automate, un levier quelconque ; ce n'est plus même cet industriel qui, cent fois et mille fois répétera la même opération sans rien changer, pour livrer ses produits au commerce par centaines et par milliers ; c'est un véritable mécanicien, qui à chaque opération, devra compter avec son intelligence et son jugement, pour décider des moyens de l'exécuter le plus facilement possible. Voyez-le abattant ses arbres, arrachant ses souches, exécutant ses labours, etc. ; à chaque opération qu'il fait, il a à compter avec les règles de la mécanique, de l'équilibre des forces, etc. ; que s'il n'est pas capable d'en démontrer scientifiquement la théorie, il doit cependant les connaître assez pour en exécuter la pratique à chaque instant. Aussi nul travail plus raisonné, moins ennuyeux, et plus intéressant que celui de l'homme des champs !

Oh ! heureux, et mille fois heureux l'agriculteur, s'il savait apprécier tous les avantages de sa position ! *O fortunatos nimium sua si bona norint agricolas*, répéterai-je avec le poète latin ; et heureux surtout le cultivateur de nos riches et fertiles campagnes du Canada ! Fidèle à son Dieu, à son devoir et à sa conscience, il est en paix avec tout le monde dans son isolement sur sa ferme ; sa bonne conduite lui mérite la protection du ciel ; et ne comptant que sur la force de ses bras soutenue par la Providence pour assurer sa vie, il est, pour ainsi dire, sans souci pour l'avenir, et consume ses jours dans une paix, une tranquillité, un contentement qu'aucune autre position ne saurait lui offrir.

Ces prémisses posées, examinons maintenant à quel point en est l'art agricole dans notre province.

Lorsque, au commencement du XVII^e siècle, nos pères foulèrent de leurs pieds, pour la première fois, cette terre d'Amérique, l'art agricole, tenant encore plus du métier et de la routine que de l'art véritable, de cet art surtout que guide et gouverne la science, pouvait à peine dès lors être considéré comme sorti de l'enfance. Les méthodes les plus avantageuses n'étaient encore, à cette époque, que des routines plus ou moins raisonnées.

Partis des campagnes de la Bretagne et de la Normandie, qu'une culture peu rationnelle et de fort longue date avait en partie épuisées, ils crurent, en voyant le sol vierge et si fertile de notre continent, avoir de suite à leur disposition un champ d'exploitation d'une richesse sans pareille et inépuisable. Encouragés par les récoltes abondantes qu'ils retirèrent d'abord dans les nouveaux défrichements, ils s'imaginèrent de suite pouvoir se passer de toute règle dans leur manière de traiter le sol. Et lorsque plus tard, ce sol débarrassé de ses souches, fut soumis à la charrue, la couche de détritux végétaux qui s'amoncelait depuis des siècles, n'étant pas encore épuisée, et la surface enrichie en outre par les cendres de la luxuriante végétation dont ils l'avaient dépouillé, leur permirent de faire des récoltes tellement abondantes qu'ils se confirmèrent dans leur première erreur. De là, sans doute, la cause de ces routines vicieuses qui dominent encore aujourd'hui.

Une vigueur de végétation sans pareille permettant aux moissons de résister à des défauts de culture considérables, on négligea l'égouttage, ou on ne l'exécuta que d'une manière fort imparfaite.

Une fertilité de sol incomparable laissa croire qu'on pouvait sans fin tirer de la terre, sans jamais rien lui rendre ; et on négligea les engrais, les laissant se perdre en grande partie.

Les mauvaises herbes envahirent peu-à-peu les champs ; et on ne se donna aucun trouble pour les combattre, pour restreindre leur diffusion.

On ne tint pas compte du long établissement des animaux durant la saison rigoureuse, et on en vint bientôt à ne les traiter qu'autant qu'il le fallait pour ne pas les laisser crever de misère durant l'hiver, attendant au printemps pour qu'ils pussent se refaire d'eux-mêmes avec l'herbe tendre de la nouvelle végétation.

Tels furent les défauts qui prévalurent dès l'origine dans notre agriculture, et tels sont ceux qui prédominent encore de nos jours, défauts qu'on peut résumer dans les chefs suivants, savoir : absence d'engrais, égouttage imparfait, labours defectueux, animaux insuffisants, absence de comptabilité.

1^o *Absence d'engrais.* — Il y a une règle en agriculture qu'on oublie généralement, c'est qu'il faut rendre au sol en proportion de ce qu'on lui enlève. Les plantes tirent du sol les principes nécessaires à leur nutrition, il faut restituer, par des engrais convenables, ces principes ainsi enlevés. Si on ne voit, la plupart du temps, qu'un sol épuisé dans nos anciennes paroisses, qui ne produit plus que des mauvaises herbes, c'est qu'on l'a ainsi ruiné en semant grain sur grain, pendant des années, sans jamais appliquer d'engrais. Il n'est pas rare de trouver des pièces de terre où l'on a enlevé jusqu'à douze et quinze récoltes consécutives sans aucune application d'engrais. Il faut réellement une fertilité, une richesse de sol tout exceptionnelles, pour avoir pu résister à une telle méthode. Et souvent on peut voir sur les mêmes fermes, des tas des plus riches fumiers se consu-

mer inutilement à l'air aux portes des bâtiments, ou encombrer même les logements intérieurs.

Le cultivateur intelligent recueille avec soin tous ses fumiers, n'en laisse pas même perdre la plus petite portion, s'ingénie à confectionner des engrais artificiels, et délie même souvent les cordons de sa bourse à cette fin, lorsque les produits de ses étables ne suffisent pas; par ce qu'il est convaincu que nul fonds ne peut lui rapporter de meilleurs int rêts que les engrais qu'il répand sur ses champs; que nul capital ne peut être plus avantageusement placé. Dans les pays d'Europe, comme la Belgique, par exemple, où les règles de l'agriculture sont mieux comprises, et où la division de la propriété force à retirer du sol autant qu'il peut produire, les cultivateurs mettent leur orgueil à montrer la plus grande quantité d'engrais possible amoncelée à leur porte. Les déchets de la cuisine, les déjections des animaux dans les chemins, les mauvaises herbes, tout est recueilli avec soin et porté sur le tas. La quantité d'engrais recueillie chaque année, est l'enjeu de rigueur pour la récolte de l'année suivante. On ne moissonnera qu'en raison de la quantité d'engrais que l'on aura appliquée. Si ces cultivateurs étaient témoins du peu de cas que nos habitants des campagnes font généralement des engrais, ne diraient-ils pas, avec raison, que ces gens courent volontairement à leur ruine!

Pendant des années et des années, dans la plupart de nos anciennes paroisses, on a fait alterner des récoltes avec des paturages dans les mêmes champs. Il faut reconnaître que c'est là une méthode tout à fait ruineuse; le repos d'une année, sans addition d'engrais, n'est pas suffisant pour permettre au sol de se refaire de lui-même, après une récolte de céréales. Aussi on peut voir par les recensements quels faibles rendements à l'arpent donne notre province: huit à neuf minots de blé, 20 minots d'avoine, etc; tandis que pour rémunérer convenablement, il faudrait au moins le double de ces qualités. Qu'on amène les engrais, et qu'on cultive avec soin, on les obtiendra sans peine et même bien au-delà.

2° *Égouttage imparfait.*—Un égouttage soigné est de ri-

gueur dans toute bonne culture, et grand nombre de nos cultivateurs paraissent ignorer ce principe. Il y a bien peu de fermes où l'on ne pourrait montrer, chaque année, plusieurs pièces de culture, perdues par défaut d'égouttage. On s'habitue tellement à laisser les eaux s'en aller d'elles-mêmes en imbibant le sol, qu'on n'égoute pas même les chemins ; de là bris de voitures et de harnais, fatigue des bêtes, et roulage des plus fatiguants.

On a fait à grand frais, dernièrement, des essais de drainage, et sans succès. Ce n'est pas que la chose fut sans à propos, ni d'exécution trop difficile ; mais c'est que notre peuple manque encore des connaissances suffisantes pour apprécier un mode si avantageux, un moyen si puissant de communiquer au sol une nouvelle activité. Tant que nos cultivateurs ne seront pas convaincus de l'importance d'égoutter parfaitement, ce sera prêcher dans le désert, que d'aller les engager à pratiquer le drainage. Il n'y a pas beaucoup à espérer que des gens qui ne veulent seulement pas se donner la peine d'ouvrir des fossés et des rigoles à découvert, consentiront à pratiquer à plus grand frais des égouttages souterrains. Je suis d'avis que c'était là une amélioration prématurée, et qu'il y en aurait beaucoup d'autres plus faciles et moins dispendieuses à faire adopter d'abord.

3^o *Labours défectueux.*—Je comprends ici avec les labours proprement dits, les différentes façons que l'on donne au sol pour le pulvériser, telles que hersages, emploi des sarificateurs, des brise-mottes, etc. On sait que les plantes tirent du sol par leurs racines, les sucs nourriciers qui leur conviennent. Or, plus le sol sera pulvérisé, et plus les plantes seront à même de profiter de tous ses sucs ; car si le sol n'est que divisé en mottes, ces mottes pourront renfermer des sucs abondants, que n'atteindront pas les racines qui passeront entre elles sans les pénétrer.

Dans beaucoup d'endroits aussi, on exécute des labours bien trop superficiels, n'ayant pas assez de profondeur. Plus la couche de terre que vous enlevez avec la charrue et soumettez aux influences atmosphériques est épaisse, et plus abondantes seront les sources que vous offrirez aux

racines des plantes pour leur nourriture : car les racines des plantes cultivées pénètrent peu ou point, d'ordinaire, au-delà de la couche attaquée par la charrue. Ajoutons qu'il n'y a rien de plus efficace pour épuiser une terre promptement que ces labours superficiels.

4° *Animaux insuffisants.*—Dans une ferme bien organisée, les différentes parties doivent conserver entre elles un certain équilibre. Les animaux, par exemple, doivent être en proportion de la surface que l'on a en rapport. Avec beaucoup d'animaux, on aura beaucoup d'engrais ; avec beaucoup d'engrais, on aura beaucoup de céréales et de fourrages : et c'est ainsi que l'équilibre se maintiendra. Mais, généralement, les animaux sont trop peu nombreux chez nos cultivateurs, et ce qui est encore plus blâmable, on les néglige trop, et beaucoup trop, sous le rapport de la nourriture et des soins. Ayez de bons animaux, entretenez les convenablement, et vous en retirerez de forts profits ; au contraire, quelques animaux que vous ayiez, si vous les négligez, si vous les privez d'une nourriture suffisante, ils ne vous rapporteront rien et vous ruineront.

Quant aux races à choisir, ce n'est pas généralement sous ce rapport que pèchent le plus nos cultivateurs, car comme je viens de le dire, se sont les bons soins, la nourriture convenable et abondante, qui font les bons animaux. Les meilleures races sans les soins convenables, dégènèrent bientôt et ne donnent aucun profit.

Il est cependant des races tellement défectueuses, qu'elles doivent être sans examen proscrites, par ce qu'elles ne peuvent rémunérer des soins qu'on leur donne. Telles sont ces moutons à poils plutôt qu'à laine, ces cochons dits canadiens qu'on voit encore en si grand nombre dans le comté de Charlevoix et dans le Saguenay. Ces cochons, cornus, osseux, mangent beaucoup et sont très-difficiles à prendre la graisse. On devrait sans délai les remplacer par d'autres beaucoup plus avantageux sous tous les rapports.

5° *Absence de comptabilité.*—Tout commerçant, tout industriel, en un mot tout homme sage et prudent faisant des affaires, ne manque pas de se rendre compte de temps

à autres de chacune de ses opérations, pour constater le profit réalisé, et quelquefois, par contre, la perte encourue, afin d'en tirer des conséquences pour sa conduite ultérieure. C'est aussi ce que fait le cultivateur intelligent et soucieux. Chaque année, il alligne en dépenses et en recettes ses diverses opérations de culture, pour voir jusqu'à quel point telle ou telle lui a été rémunérative, ou peut-être désavantageuse.

Il n'est aucun cultivateur, sans doute, qui ne se rende un compte quelconque de ses opérations. Chacun peut se dire à la fin de l'année : j'ai eu une bonne récolte cette année, j'ai été bien payé de mes travaux ; ou peut être malheureusement : je n'ai pas eu de succès, j'ai travaillé pour rien. Voilà ce que chacun peut se dire ; mais ce compte rendu superficiel ne suffit pas pour une comptabilité rigoureuse et efficace. Il faut pouvoir se rendre compte de chaque opération, de chaque culture en particulier, afin de voir sur quel point porter spécialement son attention ; noter, pour les éviter, les défauts qui ont pu amener l'insuccès ; reconnaître les opérations qui ont été les plus rémunératives, pour s'étendre davantage sur celles-ci.

C'est parce que la plupart des cultivateurs négligent la comptabilité, ne se rendent ainsi compte que superficiellement, qu'un si grand nombre courent à leur perte, sans presque s'en apercevoir, reconnaissant le gouffre qu'ils ont agrandi chaque année sous leurs pas, lorsque déjà, il n'est plus possible de l'éviter. C'est aussi pour la même raison que tant de cultivateurs, qui d'ailleurs ne reculent pas devant le travail, perdent si facilement et sans cause légitime, un temps que les soins de leur culture réclament souvent sans délai. Une séance de conseil municipal, où aucun intérêt particulier n'est en jeu, une course de chevaux, une séance de cours de commissaires, etc., viennent-elles à avoir lieu, aussitôt les travaux des champs sont laissés là ; un jour, deux jours sont ainsi souvent perdus inutilement, lorsque peut-être le succès de leur récolte dépendra entièrement de cette négligence. Car il n'est pas de situation qui réclame une vigilance plus assidue, plus attentive, que celle du cultivateur. Pour peu qu'il manque sous ce rapport, il court infailliblement à sa ruine.

La perte du temps est irréparable pour tout le monde, mais pour l'agriculteur, une seule journée suffit quelquefois pour amener sa ruine. Telle pièce de terre est aujourd'hui en condition suffisante pour être labourée, ensemencée, etc., on attend au lendemain, et ce lendemain amènera peut être un changement de temps qui rendra l'opération impossible pour la saison. Telle pièce de foin ou de grain est prête à être moissonnée ou engrangée ; on retarde, et peut-être qu'on ne sauvera pas même la moitié ou le quart de la belle récolte qu'on avait déjà sous la main.

Le cultivateur soigneux, vigilant, intelligent, donne donc une attention toute particulière à la comptabilité dans ses diverses cultures ; tout est réduit en recettes et en dépenses, afin de pouvoir en appliquer le résultat à profit ou à perte. Le temps que l'on met à labourer, herser, égoutter, clôturer chaque pièce, avec le coût de la semence, puis le moissonnage, le battage, vanage, etc., sont entrés à la dépense ; et vis-à-vis, le rapport de cette pièce en grain, paille etc., avec estimation aux prix courants pour l'année, sont apposés comme recette. L'on voit ainsi d'un coup d'œil jusqu'à quel point l'opération a été avantageuse ou non, afin d'en tirer des conséquences pour la suite. Les rapports de ces diverses opérations sont conservés chaque année, pour servir de termes de comparaison plus tard. Le cultivateur qui en agit ainsi, ne marche pas en aveugle, et à chaque transaction qu'on lui propose, il connaît de suite sur quelles ressources il peut raisonnablement compter pour lui permettre de l'accepter, ou s'il ne doit pas plutôt la refuser absolument, quelque avantageuse qu'elle puisse paraître à certains égards.

Il est facile de voir par ce qui vient d'être exposé que l'art agricole, dans notre province, n'est pas encore sorti de l'enfance, si toutefois il ne se confond pas avec la routine. Je dois ajouter cependant que depuis à peu près une quinzaine d'années, depuis surtout l'établissement de nos écoles d'agriculture, on peut constater que des progrès quoique lents encore et non généralisés, se sont opérés en fait d'améliorations. On commence à comprendre, en plus d'un endroit, la valeur des engrais, la proportion des animaux

qu'il faut tenir dans une ferme pour conserver l'équilibre, l'importance de semer des graines fourragères pour s'assurer de bons pacages et mieux traiter le bétail, la nécessité d'égoutter avec plus de soin, de faire de meilleurs labours, etc. Les quelques élèves qui sortent chaque année de nos écoles d'agriculture ne contribuent pas peu, par leurs remarques dans l'occasion, et aussi par leurs exemples, à faire comprendre la nécessité de ces réformes. Espérons que, leur nombre augmentant, ces améliorations se généraliseront de plus en plus, et qu'on verra, chaque année, la routine vicieuse qui prévaut encore aujourd'hui, remplacée peu à peu par une méthode plus rationnelle et plus praticable.

Les moyens d'activer ce progrès, est ce qui me reste à examiner.

Ces moyens, quels qu'ils puissent être, ne pourront, dans tous les cas, agir que fort lentement, car on ne change pas d'un coup les habitudes d'un peuple. Quelque peu rationnelle que soit la méthode que ce peuple suit, quelque ruineuse même qu'elle soit reconnue, sa défectuosité ne peut jamais être admise sans hésitation par tout le monde ; il s'en trouve toujours qui tiennent obstinément à l'ancienne pratique. D'un autre côté, les succès en agriculture tiennent à tant de causes différentes, qu'il faut souvent attendre longtemps pour que les droits de la science soient généralement admis, et que les insuccès ne lui soient pas imputés, lors même qu'ils dépendent de la négligence ou de l'ignorance des règles les mieux établies.

Pour parer aux défauts que j'ai signalés, pour activer le progrès dans la réforme, pour assurer une marche plus constante dans la bonne voie, je réduis à quatre chefs principaux les mesures qu'il conviendrait d'adopter : 1° Réorganisation du département de l'agriculture ; 2° Maintien d'un bon journal agricole ; 3° Un plus grand encouragement aux écoles d'agriculture ; et 4° Établissement d'un musée agricole.

1° Le département de l'agriculture, tel qu'organisé aujourd'hui avec le conseil qui lui est adjoint, est-il bien propre à promouvoir le progrès de la science agricole ?

Quant à moi, je ne le crois pas. Je vois surtout dans le conseil une complication de rouages qui, loin de contribuer au progrès, lui est plutôt un obstacle, une entrave; et je m'appuie, pour le juger ainsi, tant sur son organisation propre, que sur ses actes passés.

Ce qui est l'affaire de tout le monde, devient souvent l'affaire de personne, surtout dans une organisation comme celle du conseil d'agriculture, où les membres ne sont personnellement responsables à personne, et parmi lesquels des divergences d'opinion, suite souvent d'intérêts particuliers ou de vues politiques pour favoriser un parti, viennent mettre obstacle aux mesures les plus avantageuses et paralyser les efforts les mieux dirigés.

Comme dans tous les corps ou réunions d'hommes, il n'y a d'ordinaire que quelques chefs—et souvent un seul—qui conduisent; que les autres ne servent qu'à appuyer, éclairer, prêter main-forte dans l'occasion à ces chefs; je voudrais de même une autorité constante et permanente dans le département de l'agriculture, dans la personne, par exemple, d'un surintendant entendu, à la hauteur de sa tâche, sous la responsabilité du ministre, mais qui ne serait pas comme lui exposé à des changements avec les partis politiques. L'unité d'action dans toute association est une condition essentielle de succès.

Ce surintendant ou assistant-commissaire aurait pour attributions spéciales le fonctionnement de la loi d'agriculture, la surveillance des écoles de cet art, la surintendance des musées, etc. Il aurait pour s'éclairer dans sa marche, les comités d'agriculture de la chambre d'assemblée, la tenue des expositions, sa correspondance avec les différentes sociétés d'agriculture de comtés, avec les directeurs des écoles d'agriculture, les visites qu'il serait tenu de faire à ces dernières, etc. Il serait, en un mot, pour l'agriculture, à peu près ce qu'est le surintendant des écoles pour l'instruction publique.

C'est parce que cette unité d'action à fait défaut dans le département de l'agriculture, que l'on a vu plus d'une mesure émaner du conseil que l'intérêt du bien public serait impuissant à justifier. J'en citerai quelques-unes.

On conçut, il y a quelques années, le louable projet d'établir un musée agricole. De suite on décida d'envoyer le secrétaire du conseil aux Etats-Unis, pour voir comment on pratiquait la chose là. M. le Secrétaire alla donc, aux frais de la province, faire une visite à Albany et à Washington. Il revint enchanté de son voyage ; fit un rapport soigné de tout ce qu'il avait vu ; et...tout demeura là. C'était une dépense de \$1000 à \$1200 au profit d'un seul homme !

Plus tard, voilà qu'on s'enthousiasme tout-à-coup pour le drainage. On veut porter nos cultivateurs à fouiller jusque dans la profondeur du sol, avant même de leur avoir appris à en gratter convenablement la surface. On accorde un bonus de \$4000 (si je ne me trompe) à un fabricant de tuyaux de Montréal, qu'il en vende beaucoup, peu ou point, et l'on fait venir, à grands frais, un jeune homme d'Ecosse, pour diriger les débutants dans cette opération nouvelle pour la plupart. Le bonus fut payé au fabricant, le voyage du jeune homme de même ; mais ses services n'étant requis par personne, on fut obligé de lui payer de plus son retour en Europe. C'étaient encore quelques milliers de piastres gaspillées, parce que ceux qui avaient obtenu cette dépense, n'étaient responsables à personne.

Plus tard encore, on ouvrit un concours pour un traité d'agriculture. Une médaille d'or avec \$300 en argent devaient être la récompense du lauréat. Mais la chose est à peine croyable ; on accorda le prix à un ouvrage incomplet, non encore terminé, à condition que l'auteur le terminerait plus tard. Cet auteur a reçu, je pense bien, et somme et médaille ; mais l'ouvrage a-t-il été terminé ? Je l'ignore ; tout ce que je sais, c'est que le public n'a jamais vu cet ouvrage. A quoi bon payer pour des traités qui demeurent enfouis dans les archives du conseil !

Citons encore un exemple pour faire ressortir davantage les défauts du rouage administratif dans les affaires d'agriculture.

Pendant plus de cinq ans, nous avons été sans avoir un journal d'agriculture, lorsque cependant le conseil avait à sa disposition, ou du moins pouvait l'avoir, l'argent nécessaire pour une telle publication. Quelle était donc alors la

cause du retard ? Uniquement les divergences d'opinion des membres du conseil. Celui-ci voulait avoir le journal à Montréal, cet autre à St-Hyacinthe, un autre à Québec, un autre enfin à Ste-Anne. Quand on en venait à prendre des votes sur le sujet, du moment qu'on apercevait qu'une localité allait l'emporter sur l'autre, on proposait de suite un délai de trois mois, et la motion était aussitôt emportée. Cette comédie se répéta pendant plus de cinq ans, et le public était toujours-là à attendre son journal. N'est-il pas évident qu'avec une direction unique, deux ou trois mois au plus auraient suffi pour mettre la publication sur pied ?

Mais, pourra-t-on dire, est-ce que le ministre n'est pas directement responsable à la chambre de tous les actes de son département ? Oui, sans aucun doute ; mais quelle excuse pour ce ministre, quand il peut dire qu'il n'a sanctionné telle mesure, que parce qu'elle lui avait été soumise par un corps aussi compétent, aussi honorable que le conseil d'agriculture.

2^o Maintien d'un bon journal d'agriculture.—Les réformes en agricultures, comme je l'ai fait observer plus haut, ne s'opèrent que difficilement et fort lentement. Ce n'est qu'en obsédant le peuple, pour ainsi dire, qu'en le prêchant à temps et à contretemps, qu'on parvient à le décider à changer ses habitudes. Mais quel sera le missionnaire de cette utile prédication ? Ce sera le journal, la publication périodique.

Quelque efficace que puissent être les lectures au peuple, les cours dans les institutions agricoles, ces moyens se borneront toujours à un nombre assez restreint d'auditeurs, on ne pourra se faire entendre de tous, et surtout produire la conviction chez le plus grand nombre. Mais le journal, lui, suivra, pour ainsi dire, l'agriculteur pas à pas pour lui faire la leçon dans l'occasion, pour lui signaler les défauts à corriger, lui rappeler les préceptes mis en oubli. Le journal pénétrera dans les chaumières, prendra place au foyer de la famille, et sera toujours prêt à livrer à tous ses recettes économiques, sa direction dans les opérations nouvelles, l'expérience des dévanciers dans les essais de tout genre, etc. Il fera encore connaître le mouvement de hausse et

de baisse des produits agricoles sur les marchés, les articles les plus en demande dans le moment, les prévisions de l'avenir pour base de calcul, etc., etc.; il tiendra, en un mot, le cultivateur constamment au courant du mouvement, agricole du monde entier, pour qu'il puisse juger par lui-même si, réellement, il suit la bonne méthode, s'il marche dans la voie du progrès, ou au contraire peut-être, s'il ne s'obstine pas à courir à sa ruine en persévérant dans une pratique vicieuse et généralement condamnée.

Un bon journal est donc de rigueur pour le progrès en agriculture. Mais pour le rendre plus efficace, je voudrais qu'il fût la propriété d'un particulier, avec allocation suffisante pour rencontrer les vues du département. Il n'y a rien de tel qu'un propriétaire pour surveiller convenablement une publication; tandis qu'un journal aux frais du gouvernement manque souvent d'intérêt et d'efficacité, parce qu'on ne tient qu'indirectement à son succès et qu'on n'a rien à craindre pour son maintien.

3°. Encouragement aux écoles d'agriculture. — Après la réforme du département et la tenue d'un bon journal, je considère les écoles d'agriculture comme le moyen le plus efficace d'activer le progrès dans l'art agricole.

La pratique en agriculture vaut certainement beaucoup, mais la pratique seule est impuissante pour la réforme des abus; d'un autre côté, l'agriculture bien entendue, et entendue tel qu'elle doit l'être dans les sols depuis longtemps exploités, et pour répondre aux besoins actuels de la civilisation, est un art véritable. Or, cet art a ses préceptes et sa théorie qu'il faut apprendre pour les connaître, et c'est dans les écoles spéciales de cet art qu'on les apprendra. Nos écoles actuelles exigent donc une surveillance toute particulière de la part du département et une protection des plus libérales.

Comme toutes les institutions nouvelles, nos écoles d'agriculture, peu comprises quant à leur but et à leur efficacité, ont eu à lutter contre des difficultés et des entraves de tout genre dans leur début. Mais aujourd'hui qu'elles ont survécu à cet âge critique, il ne faut pas leur ménager l'encouragement, afin que chaque année, s'échappent de

leur sein des essais de jeunes agriculteurs, parfaitement au fait de la théorie de l'art, pour aller répandre leurs connaissances dans les différentes contrées de la province. C'est surtout pour la direction de ces écoles qu'un surintendant serait nécessaire. Les différentes visites qu'il leur ferait le mettraient en état de contrôler efficacement leur enseignement, d'établir des points de comparaison entre les unes et les autres, de faire faire le profit ici, des expériences qui auraient été faites là, de susciter une émulation entre les unes et les autres pour marcher dans la voie du progrès d'une manière plus sûre et plus efficace, en un mot, d'assurer davantage leur succès en en faisant en même temps bénéficier la province.

4°. Etablissement d'un musée agricole.—Enfin les musées que l'on joint au département de l'agriculture dans presque tous les anciens états, ne servent pas peu à éclairer le cultivateur dans une foule de points pour la pratique de son art. Ces musées sont non-seulement des salles où l'on tient exposés, pour l'inspection des cultivateurs, les machines et instruments perfectionnés les plus recommandables, des spécimens des grains et produits des meilleures espèces, les matières brutes et travaillées qui sont l'objet de la culture ; mais encore des spécimens des oiseaux insectivores, pour faire connaître à l'homme des champs ses auxiliaires les plus effectifs ; des collections d'insectes nuisibles, pour qu'il puisse distinguer et combattre efficacement ces redoutables ennemis, qui le soumettent chaque année à une rançon si considérable, et font parfois périr ses récoltes entières, etc.

Ces musées, par l'étagage constant qu'ils offrent des productions du pays, en outre du témoignage qu'ils rendent au visiteur des richesses naturelles de la contrée et des ressources qu'elles peuvent offrir à l'exploitation, servent encore à démontrer le degré de civilisation qu'on a atteint, et deviennent, pour les savants, des sanctuaires où ils vont poursuivre leurs recherches, ou déposer les trophées de leurs victoires sur l'inconnu.

J'ajoute que l'établissement de tels musées est des plus faciles et fort peu dispendieux. Comme les spécimens abon-

dent partout, il ne s'agit que de les recueillir pour les déposer dans des appartemens spéciaux. Un seul homme de science suffit pour les ranger dans un ordre méthodique et conforme aux règles des clasifications. Les espèces s'ajoutant chaque jour aux espèces, on parviendrait, en peu d'années, à posséder un ensemble des plus complets des productions naturelles du pays.

Et quant aux machines d'agriculture, rien de plus facile aussi; chaque fabricant s'empresserait d'offrir au musée des spécimens de sa manufacture. Il y trouverait un avantage tout particulier; car ce serait une enseigne de ses produits déposée dans le lieu le plus exposé aux visites des chalands et le plus propre, par conséquent, à lui assurer un prompt débit.

Si des particuliers, presque sans ressources, parviennent petit à petit, en assez peu de temps, à se former des musées considérables; il n'y a pas de doute que le gouvernement, en portant son attention de ce côté là, ne parvînt, en bien moins de temps encore, à atteindre le même résultat.

Que le gouvernement donne à l'agriculture l'attention et la protection qu'elle est en droit d'exiger, et l'on verra bientôt l'industrie se raviver, le commerce prendre un nouvel essor, la colonisation prendre de jour en jour une plus grande expansion, et le pays en entier marcher à grands pas dans la voie de la prospérité et du progrès.

FAUNE CANADIENNE.

LES INSECTES.—HYMÉNOPTÈES.

(Continué de la page 76).

9. Gen. HEMITELE. *Hemiteles*, Grav.

Tête courte, généralement transversale. Antennes grêles à la base et s'épaississant ensuite jusqu'à l'extrémité, souvent enroulées, l'article 2 plus long qu'à l'ordinaire,

l'article 3 souvent très petit. Corps médiocrement allongé dans les ♀, plus grêle et plus long dans les ♂. Pattes grêles, les 2 postérieures longues, avec les cuisses renflées. Le 4e article des tarses très court et largement échancré en-dessus. Abdomen ovoïde et assez large dans les ♀, avec la tarière souvent aussi longue que lui. Ailes avec une aréole pentagonale mais incomplète par l'absence de l'une, ou même des 2 nervures latérales extérieures. Dans un grand nombre d'espèces, les ailes sont rayées de bandes brunes.

Les Hémitèles sont tous des insectes de petite taille dans notre faune. Leur aréole incomplète est le plus important caractère pour les distinguer des Phygadeuons et des petits Cryptes.

Treize espèces rencontrées, dont une nouvelle ; on peut les distinguer comme suit les unes des autres :

- 1 (20) Ailes hyalines, non traversées de bandes brunes ;
- 2 (11) Pattes rousses ; cuisses postérieures noires à l'extrémité ;
- 3 (6) Scape noir en dessous ;
- 4 (5) Abdomen noir, les segments 2 et 3 obscurément marginés de roux **1. mandibularis.**
- 5 (4) Abdomen roux, le 1er segment seulement noir. **2. scabrosus.**
- 6 (3) Scape roux en dessous ;
- 7 (10) Abdomen noir,
- 8 (9) Hanches noires. **3. parvus.**
- 9 (8) Hanches rousses. **4. caudatus.**
- 10 (7) Abdomen roux. **5. ruficoxus.**
- 11 (2) Pattes jaunâtres ; cuisses postérieures de même couleur ;
- 12 (17) Métathorax absolument inerme ;
- 13 (14) Face noire. **6. ovalis.**
- 14 (13) Face blanche ;
- 15 (16) Flancs roux. **7. semirufus.**
- 16 (15) Flancs noirs. **8. tener.**
- 17 (12) Métathorax à angles subépinaux ;
- 18 (19) Abdomen noir, large. **orbicularis, n. sp.**
- 19 (18) Abdomen varié de roux. **10. subpinosus.**
- 20 (1) Ailes traversées par des bandes brunes ;
- 21 (22) Une seule bande brune aux ailes. **11. humeralis.**
- 22 (23) Deux bandes brunes aux ailes. **12. sessilis.**
- 23 (22) Trois bandes brunes aux ailes. **13. utilis.**

1. Hémitèle à-mandibules-blanches, *Hemiteles mandibularis*, Prov. Nat. vii. p. 315, ♀.

♀—Long. .12 pouce. Noir ; les mandibules, les écailles alaires, avec les trochantins, blanc. Antennes fortes, légèrement épaissies à l'extrémité, d'un brun roussâtre, particulièrement à la base, le scape roussâtre en dessous. Thorax ponctué, le métathorax avec lignes soulevées peu prononcées, les angles sans protubérance épineuse. Ailes hyalines, nervures brunes ainsi que le stigma ; aréole incomplète, la nervure extérieure manquant. Pattes roussâtres, les hanches antérieures noires, les autres rousses. Abdomen noir, poli, en ovale, brillant, à pédicule court, les segments 2 et 3 obscurément marginés de roux au sommet. Tarière du tiers de l'abdomen à peu près.—PC.

2 Hémitèle scabre. *Hemiteles scabrosus*. Prov. Nat. vi., p. 332, ♀.

♀—Long. .18 pouce. Noir ; face et dos du mésothorax couverts d'une courte pubescence blanchâtre. Palpes et écailles alaires, jaunepâle. Antennes brun-foncé, les articles du bas allongés. Métathorax scabre par les lignes soulevées qui sont fort apparentes, ses angles subépineux. Ailes hyalines, nervures brunes, claires à la base, stigma brun avec une tache pâle à la base. Pattes d'un roux clair, l'extrême sommet des cuisses postérieures avec la base et le sommet des jambes et tous leurs tarsi, brun-foncé. Abdomen roux, poli, brillant, court, en ovale, le 1er segment en triangle allongé, noir ; tarière plus courte que l'abdomen, roussâtre.—PC.

3. Hémitèle petit. *Hemiteles parvus*, Prov. *Ischnus parvus*. Prov. Nat. vii, p. 112, ♂.

♂—Long. .18 pouce. Noir ; les mandibules avec le scape en dessous roussâtres, les palpes avec les écailles alaires d'un jaune pâle. Antennes noires, le 1er et le 2e article marqués de jaune supérieurement. Dos du mésothorax impressionné, métathorax ponctué, à lignes peu soulevées. Ailes légèrement enfumées, nervures brunes, pâles à la base, stigma brun ; aréole pentagonale. Pattes rousses, les postérieures plus ou moins lavées de brun, hanches noires. Abdomen linéaire, allongé, d'un brun plus ou moins foncé, le 2e segment un peu plus pâle.—R.

4. Hémitèle à-longue-queue. *Hemiteles caudatus*, Prov. *Echihrus caud.* Prov. Nat. vii, p. 313, ♀.

♀—Long. .20 pce. Noir, luisant ; les mandibules, le scape en dessous, les pattes y compris les hanches, roux. Tête grosse, arrondie. Antennes

noires, à articles plus longs que larges, enroulées à l'extrémité, insérées sur une légère protubérance de la face. Thorax presque cylindrique, légèrement renflé; métathorax obliquement tronqué à l'extrémité. Ailes hyalines, nervures et stigma noirs; point d'aréole. Pattes rousses, les jambes postérieures avec leurs tarsi légèrement obscurs. Abdomen noir, ponctué, excepté à l'extrémité, de forme ovale après le premier segment, celui-ci brièvement rétréci à sa base. Tarière un peu plus longue que le corps, rousse avec les valves noires, assez grêle.—PC.

5. Hémitèle hanches-rousses. *Hemiteles ruficoxus*.

Prov. Nat. vi, p. 331 ♂ ♀.

♀—Long. .18 pouce. Noir, pattes rousses, abdomen en partie roux. Base des antennes particulièrement en dessous, toutes les pattes y compris les hanches et les trochantins, avec les segments abdominaux 2 et 3, d'un beau roux. Les pattes postérieures ont l'extrémité des cuisses et des jambes noire. Tête et Thorax brillants. Ailes hyalines, iridescents, nervures brunes, stigma noir avec une tache blanche à la base, aréole à nervures extérieures manquant. Métathorax brillant, à carènes apparentes, sub épineux aux angles. Abdomen en ovale, les 2e et 3e segments roux, le reste noir, les derniers segments légèrement jaunâtres. Tarière des deux tiers de l'abdomen en longueur environ.

♂—Antennes toutes noires à l'exception du scape qui est roux. Les hanches sont noires à la base, les pattes postérieures n'ont de noir qu'une ligne sur les cuisses en dehors. L'abdomen a le 3e segment noir sur les côtés postérieurement—PC.

6. Hémitèle ovale. *Hemiteles ovalis*. Prov. Nat. vi, p. 332, ♂ ♀.

♀—Long. .15 pouce. Noir, pattes jaunes, abdomen roussâtre au milieu. Palpes, écailles alaires, blanc. Les mandibules, la base des antennes en dessous, avec les pattes et les segments 2 et 3 de l'abdomen, d'un jaune roussâtre. Pattes postérieures sans aucune tache de noir. Ailes hyalines, nervures noires, stigma noir, sans tache blanche à la base. Métathorax fortement ponctué, inerme. Abdomen en ovale déprimé, les segments 2 et 3 roussâtres mais quelque peu lavés de brun aux côtés. Tarière presque aussi longue que l'abdomen.

♂—Semblable à la ♀ à l'exception de la face qui est blanche. Les antennes sont aussi blanches à la base en dessous. Les segments 2 et 3 de l'abdomen sont davantage lavés de brun.

Ses cuisses postérieures sans tache noire, et son stigma non taché de blanc à la base distinguent particulièrement cette espèce de la précédente.

7. Hémitèle semi-roux. *Hemiteles semirufus*. Prov. Nat. vi, p. 332, ♀.

♀—Long. .18. Noir ; la face, les palpes, les écailles alaires avec le scape en dessous, blanc. Thorax noir en dessus, le dessous et les flancs roux. Ailes hyalines, nervures brunes, stigma jaune, aréole à nervure extérieure manquant. Pattes d'un roux clair uniforme. Abdomen roux, tous les segments y compris le 1er noir à la base au milieu jusque vers les deux tiers, les derniers marginés seulement de roux ; tarière courte, noire.—R.

Très distincte par les bandes de son abdomen.

8. Hémitèle tendre. *Hemiteles tener*. Prov. Nat. vi, 333, ♂.

♂—Long. .10 pouce. Noir, poli, brillant, tendre ; la face avec les joues au-dessous des yeux, les mandibules, les palpes, les écailles alaires, le prothorax avec les pattes, d'un jaune pâle. Antennes aussi longues que la tête et le thorax, brunes en dessus, jaunâtres en dessous, particulièrement à la base et à l'extrémité. Thorax poli, brillant, noir ; métathorax à lignes soulevées distinctes, mais inerme. Ailes hyalines, nervures et stigma bruns. Abdomen court, ovale, noir avec une bande blanchâtre au milieu depuis le 2e segment jusqu'à l'extrémité ; ventre jaune.—R.

9. Hémitèle orbiculaire. *Hemiteles orbicularis*, nov. sp.

♂—Long. .15 pce. Noir ; corps court, ramassé ; abdomen très large et court ; presque orbiculaire. Tête grosse, épaisse en arrière des yeux. Antennes roussâtres à la base, noires et épaissies à l'extrémité, courtes, non enroulées. Thorax court, le métathorax rugueux, ses angles sub-épineux. Ailes hyalines, le stigma brun foncé, l'aréole pentagonale, son côté extérieur à demi effacé. Pattes entièrement d'un jaune roux, les hanches noires. Abdomen sub-orbiculaire, poli, brillant, entièrement noir, le pédicule allongé, grêle, aciculé à son sommet.—R.

Les derniers segments de l'abdomen sont repliés en dessous, comme dans les *Myodites*, ce qui lui donne la forme orbiculaire. Capturé au CapRouge ; ♀ inconnue.

10. Hémitèle sub-épineux *Hemiteles subspinosus*, Prov. Nat. vi, p. 333, ♀.

♀—Long. .10 pouce. Noir, pattes jaunes. Antennes rousses à la base, particulièrement en dessous. Ailes hyalines, les écailles blanches, stigma brun, sans tache blanche à la base. Pattes sans taches, les tro

chantins et les hanches antérieures plus clairs. Métathorax brillant tronqué brusquement en arrière avec une petite épine sur les angles. Abdomen allongé, sub-cylindrique, noir, les segments 2 et 3 obscurément jaunâtres, surtout à leur base. Tarière presque aussi longue que l'abdomen.—R.

Les pattes sans taches et le métathorax sub-épineux de cette espèce la distinguent des 2 précédentes.

11. Hémitèle huméral. *Hemiteles humeralis*. Prov. Nat. vi, p. 334, ♀.

♀—Long. .15 pouce. Noir; les antennes, la partie antérieure du prothorax, les épaules se joignant à une tache sur les flancs du mésothorax, les pattes y compris les hanches et les trochantins, roux. Les cuisses postérieures au milieu et leurs jambes à l'extrémité sont lavées de brun. Ailes hyalines, nervures brunes, blanches dans le bas; écailles blanches, stigma brun, sans tache blanche à la base; une large bande brune partant de la base du stigma traverse l'aile; aréole à nervures presque toutes entourées de blanc, la nervure extérieure manquant. Abdomen en ovale à partir du 2e segment, noir, poli, brillant les segments 1 et 2 roussâtres à la base et à l'extrémité, les autres marginés de même postérieurement, les derniers tachés confusément de blanc. Tarière un peu plus longue que la moitié de l'abdomen, celui-ci, y compris le segment 2, quelquefois presque entièrement roussâtre.—AC.

12. Hémitèle sessile. *Hemiteles sessilis*. Prov. Nat. vi, p. 334, ♀.

♀—Long. .15 pouce. Noir; palpes, une ligne sur le bord extérieur du chaperon, avec les écailles alaires, d'un blanc sale; une tache à la base de chaque mandibule, les antennes excepté à l'extrémité, tout le prothorax, une ligne sur les bords latéraux du mésothorax, une grande tache sur les flancs en avant des hanches intermédiaires, toutes les pattes avec les hanches et les trochantins, noir. Mésothorax sans lignes enfoncées distinctes, finement ponctué. Ailes hyalines, les nervures brunes, blanches à la base, stigma noir avec une tache blanche à la base; une bande brune traversant l'aile à la base de la 1ère cubitale, une autre plus large à partir du milieu du stigma. Métathorax brusquement tronqué en arrière, ses angles apparents mais non épineux. Abdomen fort, comprimé à l'extrémité, noirâtre, sutures entre les 1er 2e et 3e segments, roussâtres. Le premier segment court, triangulaire. Tarière un peu plus de la moitié de l'abdomen.—R.

Les bandes brunes des ailes de cette espèce sont très apparentes.

13. Hémitèle utile. *Hemiteles utilis*, Prov. *H. depressus*, Prov. Nat. vi, p. 334 ♀.

♀ — Long. .11 pouce. Noir, ; la face, les mandibules, les joues, les antennes en dessous et à la base en dessus, une grande tache aux épaules, avec les pattes, d'un roux plus ou moins ferrugineux. Ailes avec 3 bandes transversales brunes, la 1re à la base de la 1re cubitale, la 2e à la base du stigma, et la 3e vers le milieu de la cellule radiale sans atteindre l'extrémité de l'aile. Métathorax tronqué obliquement à l'extrémité, ses angles saillants, brillant en arrière. Abdomen en ovale large, à partir du 2e segment déprimé, d'un noir rous-âtre, le bord postérieur des segments plus ou moins roux. Tarrière de la longueur de l'abdomen moins le pédicelle.—R.

A continuer.

UN NOUVEL INSECTE.

Il nous fait doublement plaisir de donner insertion à la correspondance qui suit, car à part les éloges bien trop flatteurs qu'on nous y adresse, elle ne servira pas peu à faire voir que l'identification d'un seul insecte n'est pas chose si facile qu'on se l'imagine quelque part, et elle nous fait espérer, en second lieu, que ce n'est là qu'un début, et que notre correspondant continuera à nous donner de temps à autres les descriptions de ses nouvelles trouvailles qu'il a si heureusement multipliées jusqu'à ce jour.

Que trois ou quatre collaborateurs, en divers endroits de notre Province, observent et étudient assidument nos productions naturelles, et en très peu d'années nous aurons et Flore et Faune aussi complètes que les possèdent les pays les plus avancés.

L'insecte en question ci-dessous est certainement un *Trogus* d'une nouvelle espèce.

Collège de St-Hyacinthe, 30 Mars 1879.

M. le Rédacteur,

Depuis que j'ai eu le plaisir de vous adresser mon dernier envoi d'Hyménoptères, il m'est arrivé, en faisant de nouvelles recherches dans mes cases, de rencontrer un spécimen qui ne laisse pas que de m'intriguer considérablement. Bah! me suis-je dit, pour un seul, vais-je faire un nouvel envoi? Mettons-nous à l'œuvre, et identifions-le nous-même.

Je me suis donc mis à l'œuvre, plein de confiance, et

avec la présomption des plus robustes.—Affaire de cinq minutes, et ce sera fait.

Eh ! bien, voilà plus de trois semaines que j'y travaille, chaque fois que j'ai un moment de libre, et mon affaire de cinq minutes n'a pas avancé d'une ligne : je l'ai encore tout entière sur les bras, etGros Jean comme ci-devant.

Que le bon Dieu me bénisse ! me suis-je écrié à la fin, malheureux insecte, tu vas faire ton paquet, et prendre la route du Cap-Rouge.

Ce qui fut dit fut fait. J'ai fiché le rébarbatif dans une boîte ; et la boîte est là devant moi : elle va partir dans un instant.—Bon voyage, mon petit, et que je ne te revoie plus, car tu m'as causé trop d'ennui.

Vous êtes juge suprême, cher Monsieur. Si je me suis laissé embêter par ma petite bête, vous décréterez contre moi honte et humiliation ; et si, au contraire, ma petite bête est quelque chose de précieux, et si c'est du nouveau, alors.....eh ! bien, alors, j'oublierai toutes les peines qu'elle m'a causées, je lui pardonnerai de bon cœur, et ma paix sera faite avec elle.

Vous n'avez certes pas besoin de mes suggestions. Vous plairait-il néanmoins de me laisser vous faire part des observations que j'ai pu faire au sujet de mon Insecte, et des quelques conclusions auxquelles, à tort ou à bon droit, je suis arrivé ? Permettez-moi-le, ne fût-ce que pour juger de la manière dont je profite de vos leçons ; permettez-moi-le, au moins, comme une faveur : car j'ai bien mérité quelque chose, je pense, par les peines que je me suis données auprès de cette petite bête ;—et même, si mes conclusions sont fondées, j'oserai vous demander, au même titre, une autre faveur, dont l'idée seule me sourit de la façon la plus agréable, et à laquelle je tiens on ne peut plus : je vous dirai bientôt ce que c'est.

D'abord, je constate que mon Insecte est un Hyménoptère, et se range sans difficulté dans la sous-Famille des Ichneumonides proprement dits. Quel est son genre ? A première vue, on est fortement tenté de le donner au genre *Ichneumon*, ou au genre *Amblyteles*, vu qu'il ressemble beaucoup, par la forme, la couleur générale, et certains caractères frappants, tels que la blancheur de l'écusson et des écailles alaires, la noirceur des antennes, etc. à l'*Ichneumon subcyaneus* et à l'*Amblyteles Stadaconensis*. Mais un examen attentif ne permet pas de maintenir longtemps cette ressemblance.

Mon insecte diffère de l'*Ichneumon subcyaneus* et de l'*Amblyteles Stadaconensis*, 1° par sa couleur noire plus foncée, 2° par l'absence complète de blanc sur la face et aux orbites, 3° par le métathorax sans aréole et presque sans

lignes soulevées, 4^o par le post-pétiole qui n'est ni lisse, comme dans le premier, ni caréné comme dans le second ; et en voilà plus qu'il n'en faut, je pense, pour déterminer que mon individu n'appartient ni à l'une ni à l'autre de ces deux espèces.

Et si j'ajoute à cela que l'aréole des ailes antérieures me paraît assez exactement triangulaire, au lieu d'être pentagonale, et que le post-pétiole est quelque peu proéminent en avant du sommet, je crois qu'il devient même extrêmement douteux que l'Insecte puisse être soit du genre *Ichneumon*, soit du genre *Amblyteles*. L'absence d'aréole et de lignes soulevées sur la partie supérieure du métathorax, tel que mentionné plus haut, est encore un fort sujet de doute pour moi.

Très probablement, ce n'est pas non plus un *Hoplismène*, car les petites pointes à peine perceptibles du métathorax n'ont rien de commun avec les fortes épines de ce genre ;—et pas davantage un *Platylabus*, car l'écusson n'est pas caréné ; et encore moins un *Phæogenes*, car les stigmates métathoraciques ne sont pas circulaires.

Qu'est-ce donc ? L'analyse ci-dessus nous conduit directement au genre *Trogus*. Est-ce un *Trogus* ? Je n'ose l'affirmer. Il y a du pour et du contre. L'écusson très légèrement soulevé me paraîtrait une cause de non admission parmi les *Trogus* ; mais d'un autre côté, l'aréole triangulaire des ailes antérieures, la forme du post-pétiole et du 2^e segment abdominal, celle du métathorax, offrent des caractères tout-à-fait distinctifs de ce genre.

En définitive, je penche fortement vers le genre *Trogus* ; car s'il y a certaines raisons contradictoires, les raisons pour l'affirmative me semblent plus nombreuses et plus fortes ; et ce serait bien le cas de dire que *major pars trahit ad se minorem*.

Or, si c'est un *Trogus*, ce n'est certainement ni le *fulvipes*, ni le *exesorius*, ni le *Brullei*, ni le *Copei*, ni le *Quebecensis*, ni le *Canadensis*, espèces déjà mentionnées pour notre Province, et les descriptions des autres espèces mentionnées par les auteurs, du moins pour l'Amérique, ne pouvant non plus lui être appliqués exactement, c'est ici que je triomphe car, j'aurais bel et bien entre les mains une nouvelle espèce, une espèce non-décrite encore, une espèce à décrire par conséquent, et à nommer ; et pourrai-je agir plus convenablement que de vous la dédier ?

Certes, si j'ai quelque raison de prétendre à une telle faveur, tant à cause du pénible travail d'identification auquel je me suis livré pour cet insecte, que des additions déjà assez nombreuses et assez importantes que j'ai eu le plaisir de procurer jusqu'ici à la Faune entomologique du

Canada, combien plus n'auriez-vous pas droit, vous qui écrivez l'histoire naturelle de notre pays, qui avez décrit des centaines d'espèces nouvelles en tout genre, et qui en avez dédié, à droite et à gauche, à un grand nombre de vos amis, dont vous livriez les noms avec honneur à la postérité, — combien plus dis-je, n'auriez-vous pas droit que votre propre nom restât attaché à quelque espèce remarquable, dans une science, où vous excellez d'une manière si brillante, et à laquelle vous avez fait faire tant et de si rapides progrès !

Eh ! bien, que je devienne, — moi qui, dans tous les cas, suis très réellement votre élève, — que je devienne un moment votre collaborateur, pour décrire et vous dédier au nom de tous mes compatriotes, au nom de tous les naturalistes canadiens en particulier, et de tous ceux qui sympathisent à votre œuvre et apprécient vos travaux, cette nouvelle espèce que je m'estimerai trop heureux d'avoir pu déterminer sous le titre si convenable de *Trogus Provancheri*. Et je suis sûr qu'il n'y aura partout : de la part de vos lecteurs, qu'un sentiment unanime, un concert universel d'adhésion et de satisfaction à ce sujet : on se réjouira de mon acte, et l'on m'en félicitera sincèrement.

Voici maintenant, aussi exacte et aussi technique qu'il m'est possible de la faire, la description de mon *Trogus*.

Trogus Provancheri. *Troque de Provancher*, nov. sp.

♂ Long. .60. — Noir ; tête et antennes noires, sans aucune tache, la tête rétrécie en arrière des yeux ; les antennes peu allongées, robustes, sétacées. L'écusson quelquefois le post-écusson, les écailles alaires, une ligne audessous, une autre ligne en avant de ces écailles, d'un blanc pur ; les quatre jambes antérieures, avec l'extrémité des cuisses, d'un blanc jaunâtre sale ; les jambes postérieures avec une légère teinte de blanc sale en dehors, comme une ligne peu apparente ; écusson médiocrement soulevé, aplani et poli ; métathorax ponctué-rugueux, à disque médiocrement soulevé, sans aréole bien distincte ; ses flancs fortement rugueux, comme chagrinés. Ailes hyalines, les nervures brunes, le stigma quelque peu roussâtre en dedans ; l'aréole triangulaire. Abdomen ponctué, rugueux, les segments terminaux polis, lisses, le post-pétiole plus étroit que la base du 2e segment, déprimé au sommet et soulevé médiocrement en avant de celui-ci en une projection obtuse. Gastrocelles petits, obliques, peu profonds, tout près des angles de la base. Les segments 2 et 3 sont obscurément marginés de roux au sommet. Le ventre sans aucune carène, plan, lisse dès la base du 2e segment.

Deux ♂ rencontrés. Prendrait place, dans la clef analytique du genre *Trogus*, Nat. Vol. p. 33, à côté du *Brullei*, comme suit :

Abdomen entièrement noir, antennes jaunes.....**Brullei.**

Abdomen entièrement noir, antennes noires.....**Provancheri.**

L'Abbé F. X. BURQUE.